



## COLLÈGE aux Quatre Vents

### Le collège Aux Quatre Vents labellisé " collège et territoire "

Vendredi 6 septembre, le collège a reçu la visite de M. Pierre MAILLE, président du Conseil Général du Finistère, venu lancer la démarche Collège et Territoire. Le président MAILLE était accompagné à cette occasion de nombreux élus et personnalités dont Mme Nathalie BERNARD, conseillère générale du canton et de M. Jean-Luc FICHET, sénateur-maire de Lanmeur.



Initiée en décembre 2012 au collège de Lanmeur, la démarche " collège et territoire " vient d'être officiellement lancée par M. Pierre MAILLE, président du Conseil Général du Finistère, vendredi 6 septembre à l'occasion de sa venue au collège.

La démarche " collège et territoire " repose sur l'existence d'interactions entre le collège et son environnement. Le collège est à la fois vecteur d'aménagement du territoire, garant de la continuité éducative et partenaire des services départementaux. Il est également un acteur du tissu économique, ouvert sur le monde et sur son environnement local.

C'est un acteur central puisqu'il est la première concentration de personnes sur le territoire pendant le temps scolaire. Les personnels enseignants et non enseignants sont localisés à proximité et s'investissent sur le territoire alentour du collège hors temps scolaire. Enfin, les partenariats sont nombreux entre le collège et les acteurs socio-économiques qui sont en relation avec lui (parents, entreprises, fournisseurs, hôpital, gendarmerie...).

En d'autres termes, le collègue irrigue, nourrit le territoire et le territoire irrigue, nourrit le collège.

Ouverture internationale, ouverture culturelle notamment à travers l'espace d'art contemporain, lien avec l'hôpital local, place de la culture et de la langue bretonnes, agenda 21, partenariat avec une école d'ingénieurs de Lannion, le travail sur la mémoire local et les monuments aux morts, la priorité aux fournisseurs locaux, les liens avec l'ULAMIR... les points d'intervention dans le territoire sont nombreux et riches.

Le projet " collège et territoire " vise à instaurer entre les établissements et le Conseil Général, une véritable contractualisation reposant sur des objectifs partagés et faisant l'objet du financement du Conseil Général et d'autres collectivités locales. Cette démarche doit conforter le collège comme élément qui contribue à la structuration du territoire pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

Le collège de Lanmeur est ainsi l'un des cinq premiers collèges qui participent à ce dispositif à cette rentrée 2013.